

À la rentrée 2008, les effectifs de l'enseignement supérieur se stabilisent au niveau atteint en 2007 : 2 232 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 2,3 %, alors que celui des Français diminue de 0,3 %.

À la rentrée 2008, 2 232 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le nombre d'étudiants se stabilise : la hausse du nombre d'étudiants étrangers (+ 2,3 %) compense la baisse de celui des Français (- 0,3 %). L'évolution de la taille des générations aurait dû entraîner une augmentation de 7 000 jeunes inscrits en 2008-2009 (*tableau 01*). La moindre attractivité de l'enseignement supérieur, déjà observée depuis 2006-2007, compense cet « effet démographique » (*voir méthodologie ci-contre*).

Après des hausses soutenues (proches de 7 % par an) de 1988 à 1993, puis plus faibles (moins de 2 %) aux deux rentrées suivantes, les effectifs de l'enseignement supérieur ont diminué de 52 000 étudiants entre 1995 et 1998 (*graphique 02*). La reprise amorcée en 1999 s'est poursuivie jusqu'en 2005 (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Cette croissance a été notamment soutenue par la forte hausse du nombre d'étudiants étrangers sur cette période (*voir fiche 11*). Ainsi, avec 69 000 étudiants étrangers de plus en 2005 qu'en 2001, ce facteur explique 58 % de la hausse observée sur ces quatre années. En 2006 et en 2007, le nombre d'étudiants a diminué (respectivement de 1,3 % et de 1,0 %) : celui des étrangers était en recul de 1 % chaque année.

À l'université, les effectifs des filières générales (hors IUT) et de santé de l'université, en hausse de 56 000 étudiants de 2001 à 2003, se sont stabilisés à la rentrée 2004. Dans les formations de santé, l'augmentation des effectifs se poursuit à un rythme soutenu sur la période 2005-2008. En revanche, malgré la mise en place du LMD qui incite les étudiants à prolonger leurs études au moins jusqu'au niveau bac + 3, les effectifs dans les

filières générales sont en diminution depuis 2005. Ces filières accueillent désormais 54,8 % des étudiants de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne les filières sélectives, les effectifs en STS, CPGE et IUT continuent de progresser.

La proportion de filles est variable selon les formations de l'enseignement supérieur. Très majoritaires dans les filières universitaires de lettres ou de sciences humaines et en IUFM (sept sur dix), ainsi que dans les formations paramédicales ou sociales (huit sur dix), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique : elles ne représentent qu'un quart des effectifs dans les écoles d'ingénieurs (*graphique 03*).

Plus du quart (26,4 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,5 % à Paris (*tableau 04*). Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Rennes qui accueillent à elles cinq 28,3 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,6 % des effectifs totaux. Enfin, 1,7 % des étudiants étudient dans les départements d'outre-mer.

Les données publiées couvrent le champ aussi complet que possible de l'enseignement supérieur, hors formations par alternance et apprentissage sauf à l'université (pour plus de détails voir Repères et références statistiques, édition 2009, 6.1 et 6.2).

Les **taux de scolarisation** par âge sont les quotients du nombre de jeunes d'un âge donné scolarisés dans l'enseignement supérieur par l'effectif estimé de la population du même âge. En appliquant les taux observés à la rentrée 2007 à la population de 2008, on obtient un nombre d'étudiants fictifs.

L'« **effet démographique** » est l'écart entre ce nombre et le nombre d'étudiants effectivement inscrits.

L'« **effet scolarisation** » est la différence entre l'évolution du nombre d'étudiants entre 2007 et 2008 et cet « effet démographique ».

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Variation des effectifs de l'enseignement supérieur due à la démographie et à la scolarisation

France métropolitaine + DOM

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'inscrits* (milliers)	2 270	2 283	2 254	2 232	2 232
dont					
Université (hors IUT)	1 312	1 309	1 285	1 248	1 224**
IUT	112	113	114	116	118
STS	230	230	228	231	234
CPGE	73	75	76	78	80
<i>Variation du nombre d'inscrits</i>	<i>14</i>	<i>13</i>	<i>-29</i>	<i>-22</i>	<i>0</i>
<i>Effet démographique</i>	<i>6</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>4</i>	<i>7</i>
<i>Effet scolarisation</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>-38</i>	<i>-26</i>	<i>-7</i>

Lecture : à la rentrée 2008, les effectifs totaux de l'enseignement supérieur ont stagné. L'évolution de la taille des générations (effet démographique) aurait entraîné, si elle avait agi seule, une augmentation de 7 000 étudiants.

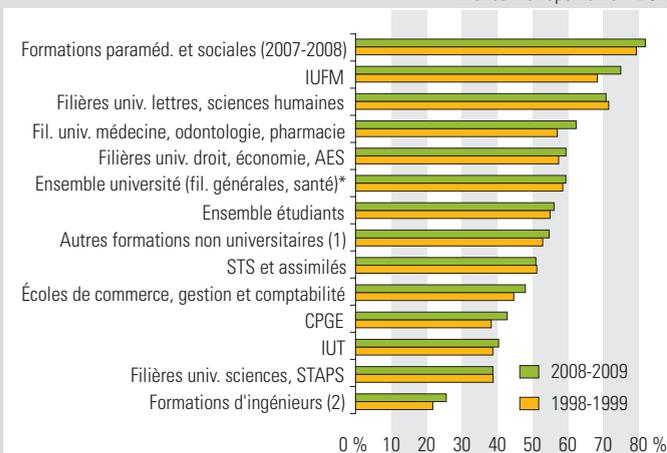
* Champs définis dans RERS 6.1 et 6.2.

** Hors IUFM.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

03 Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM



* : En 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés.

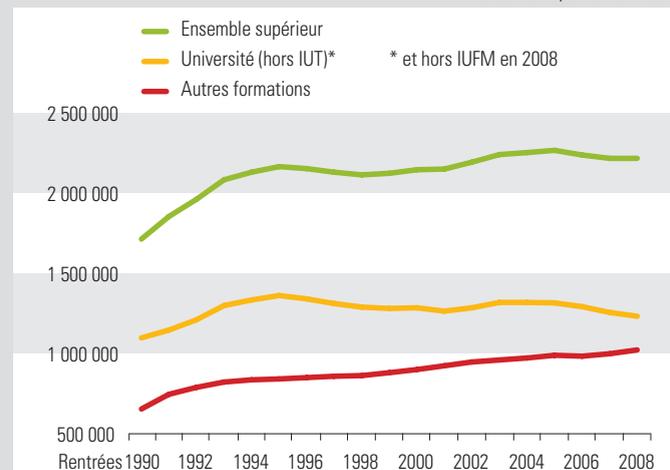
(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires...

(2) y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologie et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

02 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

04 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2008-2009

France métropolitaine + DOM

Académies	Nombre d'étudiants	Proportion d'étudiants en %
Île-de-France	588 658	26,4
Province	1 606 133	72,0
dont : Lyon	153 941	6,9
Lille	152 927	6,9
Toulouse	109 784	4,9
Nantes	108 991	4,9
Rennes	105 977	4,7
France métropolitaine	2 194 791	98,3
DOM	36 954	1,7
France métropolitaine + DOM	2 231 745	100,0

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

Dans l'enseignement supérieur français, 266 000 étudiants sont de nationalité étrangère, soit 11,9 % du total. Près des trois quarts étudient à l'université. Depuis dix ans, les étrangers ont beaucoup contribué à la croissance des effectifs et notamment les Chinois dont le nombre progresse rapidement. À l'inverse, les Marocains sont de moins en moins nombreux, mais restent à la première place.

Entre 1998 et 2008, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est passé de 152 000 à 266 000 progressant ainsi de 75 %. C'est cette croissance qui explique l'augmentation totale (+ 4,9 %) du nombre d'étudiants, qui sinon aurait baissé. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 2,3 % en 2008, alors que le nombre total d'étudiants se stabilise.

Sur cette période, la part des étrangers dans la population étudiante est passée de 7,1 % à 11,9 % (*graphique 01*). Cette hausse concerne l'ensemble des formations du supérieur, à l'exception des STS et CPGE où la part des étrangers reste faible. Elle a augmenté dans les IUT, passant de 5,4 % en 2007 à 5,9 % en 2008. Les universités (filiales générales et de santé) présentent la proportion d'étrangers la plus forte de l'enseignement supérieur (16,4 %). Cette part a progressé de 7,4 points en dix ans. Dans les formations d'ingénieurs, la proportion d'étrangers augmente du même ordre de grandeur : elle passe de 4,7 % en 1998 à 11,8 % en 2008.

Près des trois quarts (73,8 %) des étudiants étrangers vont à l'université contre un peu plus de la moitié (51,2 %) des étudiants français. À l'université, plus de trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français mais d'un titre admis nationalement en équivalence (*tableau 02*). Cette proportion est en constante augmentation depuis la rentrée 1999 où ils représentaient 56,8 % des étudiants étrangers.

Les Africains représentent près de la moitié des étudiants étrangers (44 % en 2008), même si leur part a diminué de 6 points en six ans (*graphique 03*). Cette baisse tient principalement aux Marocains qui représentent le premier contingent d'étrangers dans l'enseignement supérieur français, mais dont le poids parmi l'ensemble des étudiants étrangers a chuté passant de 16,4 % en 2002 à 11,5 % en 2008. La proportion d'Asiatiques aug-

mente et les Chinois sont désormais la deuxième nationalité la plus représentée parmi les étudiants étrangers en France, soit 10,3 % des effectifs, contre 5,2 % en 2002. La part des autres Asiatiques est également en forte progression, en particulier celle des Vietnamiens dont le nombre de ressortissants a plus que doublé en six ans.

À l'université, les étudiants étrangers s'inscrivent davantage en cursus doctorat (12,6 % d'entre eux contre 3,3 % pour les Français) et master (43,3 % contre 34,8 %). Il existe cependant des différences selon la provenance géographique de ces étrangers (*graphique 04*). Par exemple, pour les étudiants en provenance du Moyen-Orient, près de 30 % sont inscrits en cursus doctorat. Les choix de filières diffèrent entre les étudiants de nationalité française et les étudiants de nationalité étrangère et parmi ceux-ci selon la nationalité (*graphique 05*). Comme l'ensemble des étudiants à l'université, près d'un tiers des étudiants étrangers choisit la filière lettres-sciences humaines. C'est pour les filières sciences économiques-AES, sciences et IUT que les différences sont les plus importantes : en 2008, 21,7 % des étudiants étrangers s'orientent vers la filière sciences économiques-AES et 23 % vers la filière sciences contre respectivement 11,1 % et 16,7 % des étudiants français. La filière IUT compte peu d'étudiants étrangers (3,3 % contre 9,3 % des étudiants français). Les étudiants en provenance d'un pays d'Afrique hors Maghreb ou d'un pays d'Asie hors Moyen-Orient choisissent davantage cette filière (respectivement 27,8 % et 30,4 %). Un tiers des étudiants maghrébins sont inscrits en sciences contre un cinquième pour l'ensemble des étudiants étrangers.

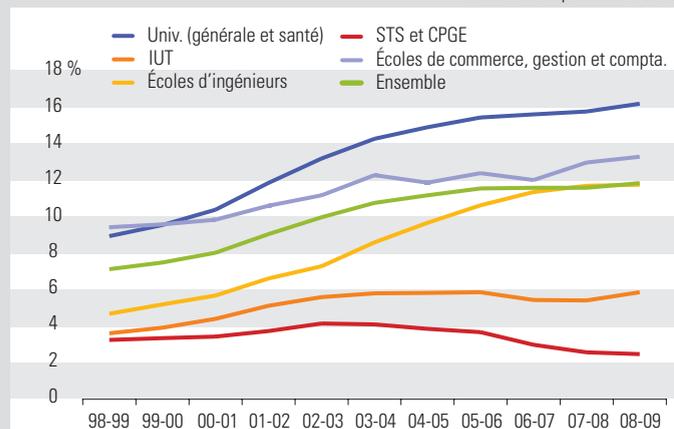
On peut distinguer la population des **étrangers** venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études en ne considérant que les étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat, inscrits via un titre admis en équivalence. Il s'agit d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat à l'étranger. Néanmoins, on ne peut isoler ces étudiants que sur le champ restreint des universités et non pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans leur université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs ont quitté le champ des universités. Les effectifs étudiants étrangers dans les IUFM ne sont pas pris en compte dans les tableaux portant sur les universités. On compte 669 étrangers dans les IUFM. 76 % d'entre eux sont des ressortissants de l'Union européenne. En effet, seuls les étudiants étrangers originaires de l'Union européenne sont autorisés à passer les concours d'enseignement dans des établissements publics.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations de l'enseignement supérieur

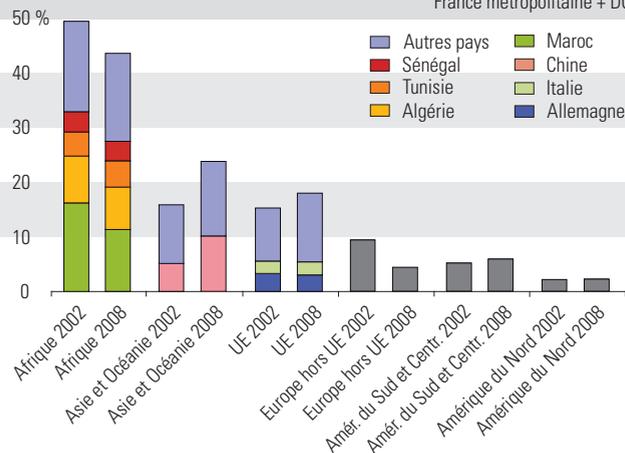
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

03 Répartition des étudiants étrangers selon leur continent d'origine

France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

02 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

France métropolitaine + DOM

	1985-1986	1990-1991	1995-1996	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Effectifs	128 141	131 901	126 366	125 688	137 505	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475
<i>dont non-bacheliers</i>	79 487	84 990	74 746	71 428	83 987	100 371	120 192	139 569	149 307	158 689	160 701	159 368	162 687
Variation annuelle (%)		4,0	-3,5	6,1	9,4	12,5	13,0	11,1	5,3 (1)	3,3	-0,7	-1,8	1,5 (2)
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,0	9,8	11,3	12,6	13,6	14,2	14,7	14,9	15,0	15,4

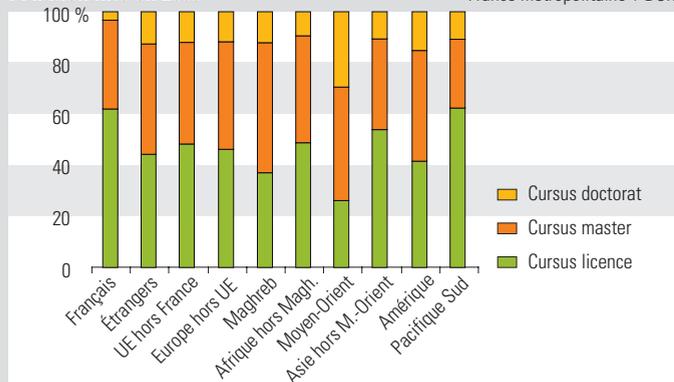
(1) L'évolution en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris IX-Dauphine. Pour le calcul de l'évolution en 2005-2006 par rapport à 2004-2005, les effectifs de Paris-Dauphine ne sont pas pris en compte.

(2) L'évolution en 2008-2009 par rapport à 2007-2008 est calculée à champ constant, c'est-à-dire sans les étudiants d'IUFM et des écoles d'ingénieurs qui ont quitté le champ universitaire en 2008-2009.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

04 Répartition des étudiants dans les cursus universitaires selon la nationalité en 2008

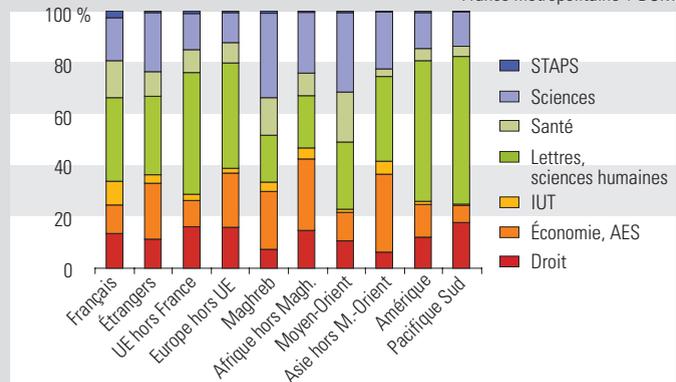
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

05 Les choix de filières à l'université en 2008 par nationalité

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

Entre 1997 et 2006 les étudiants sont devenus un peu plus autonomes, du point de vue des ressources financières ou du logement, mais cette autonomie, quand elle est complète, les confronte aux difficultés économiques.

Au cours d'une décennie pourtant marquée par des difficultés croissantes à trouver un logement (*graphique 01*), l'autonomie résidentielle des étudiants, situation majoritaire, a progressé : 63 % des étudiants n'habitent pas chez leurs parents en 2006 contre 58 % en 1997 (*tableau 02*). Cette évolution a notamment été portée par la croissance des catégories d'étudiants plus fréquemment en situation d'autonomie résidentielle : les étudiants étrangers, les étudiants inscrits dans les niveaux de cursus les plus élevés et les filles.

À mode de logement équivalent, les situations d'autonomie à l'égard des parents sont diverses et révèlent des réalités contrastées d'un point de vue économique. Pour résumer au mieux cette diversité, on distingue les étudiants selon trois grandes caractéristiques : effectuer ou non sa propre déclaration de revenus, être hébergé ou non par ses parents et exercer ou non une activité rémunérée importante (au moins à mi-temps et au moins six mois par an). Ainsi, on obtient quatre groupes :

1. Les « cohabitants sous tutelle » vivant au domicile de leurs parents et restés dépendants économiquement de leur famille ;
2. Les « décohabitants sous tutelle » vivant dans leur propre logement durant l'année universitaire mais restés dépendants économiquement de leurs parents ;
3. Les « cohabitants économiquement autonomes » vivant au domicile de leurs parents mais se distinguant par un des signes d'autonomie matérielle ;
4. Les « émancipés » vivant dans leur propre logement et possédant un des signes d'autonomie matérielle.

Si les étudiants ne se sentent pas extrêmement privilégiés (près des deux tiers déclarent s'être restreints), ils n'ont pas l'impression pour autant d'être un groupe paupérisé (seulement un quart se déclare insatisfait de ses ressources). Selon les indicateurs de confort et de difficulté retenus (*tableaux 03 et 04*), des divergences apparaissent entre catégories : les indicateurs les plus sensibles à l'insolvabilité (demande d'aide exceptionnelle, restriction) soulignent le caractère intermédiaire des « décohabitants sous tutelle » et des « cohabitants économiquement autonomes » ; les deux indicateurs les plus associés au travail rémunéré opposent ceux qui sont économiquement autonomes à ceux sous tutelle, quelle que soit l'indépendance résidentielle ; enfin la part du budget allouée aux sorties est plus importante chez les cohabitants que chez les décohabitants.

Ces résultats en évolution signalent une augmentation des tensions budgétaires d'une minorité croissante d'étudiants, ceux appartenant à la catégorie la plus indépendante ; ils enregistrent des signes de difficulté plus fréquents (travail contraint, recours à la famille) et une dégradation nette des signes de confort : ils ne sont plus que 53 % par exemple à disposer d'une voiture personnelle en 2006, contre 61 % en 1997, alors que pour l'ensemble des étudiants cette proportion augmente (35 à 40 %).

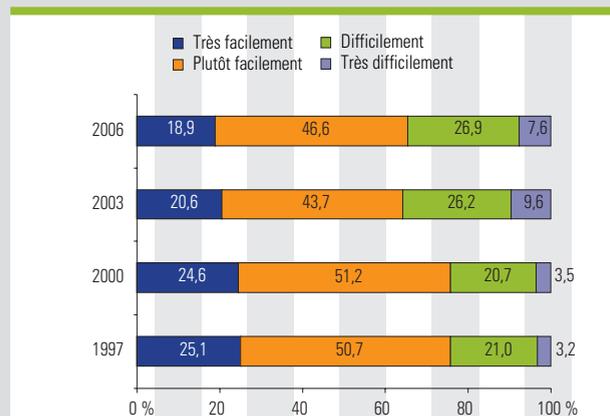
Ces difficultés sont partagées par d'autres groupes de jeunes : en 2005, les jeunes indépendants vivent souvent dans des logements qu'ils jugent trop petits et connaissent fréquemment des découverts bancaires ou retards de paiement (INSEE première, sept. 2007).

L'enquête Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été effectuée tous les trois ans, de 1994 à 2006. Le questionnaire est envoyé par voie postale à un échantillon aléatoire d'un quinzième des étudiants d'Université (IUT inclus) et remis aux élèves d'un échantillon raisonné de classes supérieures de lycée (CPGE et STS, public MESR). Le taux de réponse moyen, de l'ordre de 25 %, permet, lors de chaque édition, de recueillir près de 25 000 réponses exploitables. Après saisie des réponses, l'analyse des données est réalisée par l'OVE. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par la DEPP sur les inscriptions effectives dans les établissements. Pour l'édition 2006, la plus récente, les enquêtés représentent ainsi les 1 633 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2005-2006 à l'université ou en classes supérieures de lycée relevant des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soit approximativement les trois quarts des effectifs de l'enseignement supérieur. Pour la prochaine édition de l'enquête, programmée en 2010, il est prévu d'élargir l'échantillon aux écoles de commerce et d'ingénieurs ainsi qu'aux formations en soins infirmiers.

Source : OVE, Enquêtes Conditions de vie des étudiants 1997, 2000, 2003, 2006. Champ : étudiants inscrits les années d'enquête en universités (France métropolitaine + DOM + COM) et classes supérieures de lycées (CPGE et STS, publics MEN-MESR, France métropolitaine).

01 Facilité pour trouver un logement (étudiants décohabitants, en %)

France métropolitaine + DOM + COM



Lecture : en 2006, 7,6 % des étudiants décohabitants ont déclaré avoir trouvé leur logement très difficilement.

Source : OVE, enquêtes *Conditions de vie*.

03 Indicateurs de difficulté (en %)

France métropolitaine + DOM + COM

Degré d'autonomie	Assistance des services sociaux*		Assistance de la famille		Restriction		Pioche dans les économies		Travail contraint	
	1997	2006	1997	2006	1997	2006	1997	2006	1997	2006
Cohabitants sous tutelle	2,6	1,7	19,1	17,1	65,4	57,4	57,4	54,7	18,7	20,4
Décohabitants sous tutelle	5,0	3,3	28,0	26,4	73,4	63,6	58,4	57,1	18,3	21,6
Cohabitants économiquement autonomes	3,6	3,1	23,5	24,3	74,2	69,1	59,3	63,7	38,3	42,3
Décohabitants émancipés	5,0	7,1	26,3	27,3	76,6	71,5	60,2	62,9	29,4	35,2
Ensemble	4,1	3,9	24,2	23,8	71,2	64,4	58,5	58,5	22,1	26,6

* aides sociales exceptionnelles, hors bourses et aides au logement ; elles peuvent être accordées aux étudiants en difficulté en cours d'année et sont gérées par les services sociaux des CROUS.

Lecture : 1,7 % des cohabitants sous tutelle ont demandé une aide exceptionnelle aux services sociaux (de la rentrée à mars ou avril de l'année universitaire 2005-2006).

Sources : OVE, enquêtes *Conditions de vie* ; *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PUR, 2009.

02 Evolution de la répartition des étudiants selon leur degré d'autonomie (en %)

France métropolitaine + DOM + COM

	1997	2000	2003	2006
Cohabitants sous tutelle	35,6	32,0	30,3	29,0
Décohabitants sous tutelle	36,4	34,8	36,2	35,3
Cohabitants économiquement autonomes	6,1	9,7	8,8	8,3
Décohabitants émancipés	21,9	23,5	24,8	27,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : OVE, enquêtes *Conditions de vie*.

04 Indicateurs de confort (en %)

France métropolitaine + DOM + COM

Degré d'autonomie	Part des sorties dans le budget		Satisfaction des ressources		Disposition personnelle d'une voiture	
	1997	2006	1997	2006	1997	2006
Cohabitants sous tutelle	16,1	15,6	37,1	37,3	25,6	31,4
Décohabitants sous tutelle	10,9	9,7	34,3	34,8	27,3	35,1
Cohabitants économiquement autonomes	17,0	14,7	26,2	25,3	37,9	44,0
Décohabitants émancipés	7,7	6,9	32,0	25,3	61,5	53,2
Ensemble	11,3	10,0	34,3	32,1	34,8	39,8

Lecture : les cohabitants sous tutelle consacrent 15,6 % de leur budget aux sorties ; 37,3 % sont satisfaits de leurs ressources et 31,4 % disposent personnellement d'une voiture (hors prêt parental ou encore hors partage avec la fratrie).

Sources : OVE, enquêtes *Conditions de vie* ; *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PUR, 2009.

Même si le clivage entre formations universitaires traditionnelles et formations sélectives demeure, notamment en termes de temps consacré aux études, il s'est atténué entre 1997 et 2006 du fait de l'augmentation du nombre de stages professionnalisants et de la progression de l'assiduité des étudiants dans les filières universitaires (hors santé).

Le temps consacré aux études, c'est-à-dire à la fois le temps passé à assister aux enseignements mais aussi le temps passé à effectuer du travail personnel, se répartit inégalement selon le type d'études (*graphique 01*). La principale ligne de clivage oppose les formations universitaires traditionnelles (hors santé) aux formations sélectives à plus fort encadrement pédagogique et à effectifs restreints (CPGE, IUT, STS). C'est dans ces dernières que l'implication dans les études est la plus forte et le temps de travail contraint le plus important. Les étudiants qui y sont inscrits ont des conditions d'intégration et des perspectives d'insertion professionnelle qui rendent acceptable cet emploi du temps chargé et limitent fortement l'absentéisme « par choix » (*tableau 02*).

Quel que soit le type d'études, la majorité des étudiants assiste régulièrement aux cours. C'est en CPGE, IUT et STS que les étudiants sont les plus assidus aux cours (à plus de 80 % en 2006) mais, sur la période 1997-2006, l'assiduité dans les formations universitaires (hors santé) a nettement progressé (*graphique 03*). En 2006, les étudiants de lettres-sciences humaines et sociales sont 72,2 % à ne manquer les cours que rarement ou jamais alors qu'ils étaient 61,5 % en 1997 (+ 10,8 points) ; les étudiants en droit et économie qui passent de 57,7 % à 70,3 % ont la progression la plus forte (+ 12,6 points). Plus assidus, les étudiants semblent aussi plus motivés puisque l'absentéisme par manque d'envie d'aller en cours se fait moins fréquent. Les étudiants de la filière santé constituent cependant une exception : la part des étudiants assidus stagne depuis dix ans autour de 56 %.

Dans l'ensemble, le jugement des étudiants sur les conditions d'études a évolué favorablement depuis 1997 (*tableau 04*). Les divers aspects des conditions d'études

ne sont cependant pas jugés de la même manière selon le type d'études : les étudiants des formations les plus encadrées valorisent davantage la dimension pédagogique quand sur ce point les étudiants des formations universitaires traditionnelles se montrent plus critiques. S'il convient de souligner que, quel que soit l'aspect étudié, le niveau de satisfaction est toujours en dessous de 40 %, la tendance sur la période est à l'amélioration, la progression la plus forte concernant la disponibilité des enseignants.

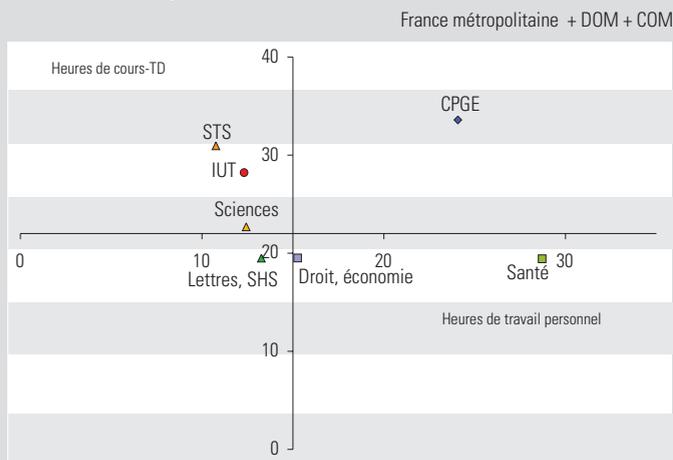
Cette décennie marquée par la professionnalisation des études s'est accompagnée d'une hausse du nombre de stages, obligatoires dans un ensemble de plus en plus large de formations. Ainsi, alors qu'ils étaient un tiers en 1997 à déclarer avoir effectué un stage (hors stages de fin d'études) lors de la précédente année universitaire, les étudiants sont un peu plus de 40 % en 2006 (*graphique 05*). Cette hausse est portée essentiellement par les formations universitaires traditionnellement les moins professionnalisantes (droit et économie, lettres-SHS, sciences) où les stages sont le plus souvent facultatifs : en 2006 leur proportion de stagiaires s'échelonne de 25 à 41 % contre 19 à 31 % en 1997. C'est dans les filières IUT, STS et santé que cette proportion reste la plus forte (plus de 60 % en 2006).

L'enquête Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été effectuée tous les trois ans, de 1994 à 2006. Le questionnaire est envoyé par voie postale à un échantillon aléatoire d'un quinzième des étudiants d'Université (IUT inclus) et remis aux élèves d'un échantillon raisonné de classes supérieures de lycée (CPGE et STS, public MESR). Le taux de réponse moyen, de l'ordre de 25 %, permet, lors de chaque édition, de recueillir près de 25 000 réponses exploitables. Après saisie des réponses, l'analyse des données est réalisée par l'OVE. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par la DEPP sur les inscriptions effectives dans les établissements. Pour l'édition 2006, la plus récente, les enquêtés représentent ainsi les 1 633 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2005-2006 à l'université ou en classes supérieures de lycée relevant des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soit approximativement les trois quarts des effectifs de l'enseignement supérieur. Pour la prochaine édition de l'enquête, programmée en 2010, il est prévu d'élargir l'échantillon aux écoles de commerces et d'ingénieurs ainsi qu'aux formations en soins infirmiers.

Sources : OVE, Enquêtes Conditions de vie des étudiants 1997, 2000, 2003, 2006.

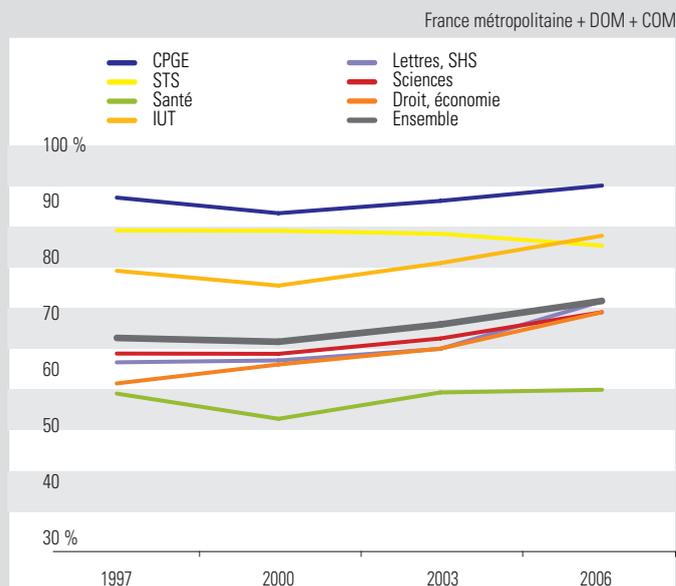
Champ : étudiants inscrits les années d'enquête en universités (France métropolitaine + DOM + COM) et classes supérieures de lycées (CPGE et STS, publics MEN-MESR, France métropolitaine).

01 Type d'études et durée du travail studieux (inscrits en Licence et classes supérieures de lycée, en heures, en 2006)



Source : OVE, enquête Conditions de vie.

03 Évolution de la part des étudiants très assidus entre 1997 et 2006



Lecture : en 2005-2006, les étudiants en sciences sont 70,3 % à déclarer ne manquer volontairement les cours qu'exceptionnellement ou jamais.

Source : OVE, enquêtes Conditions de vie.

02 L'absence aux enseignements par choix (en %)

France métropolitaine + DOM + COM

	1997	2000	2003	2006
Oui, à presque tous	3,5	3,7	3,0	2,8
Oui, souvent	6,8	7,1	6,3	5,7
Oui, parfois	23,9	24,1	22,6	19,2
Oui, mais exceptionnellement	39,2	40,2	40,7	40,3
Non, jamais	26,6	24,9	27,4	32,0

Lecture : 32 % des étudiants ont déclaré qu'il ne leur était jamais arrivé de ne pas assister à certains enseignements par choix depuis le début de l'année universitaire 2005-2006.

Source : OVE, enquêtes Conditions de vie.

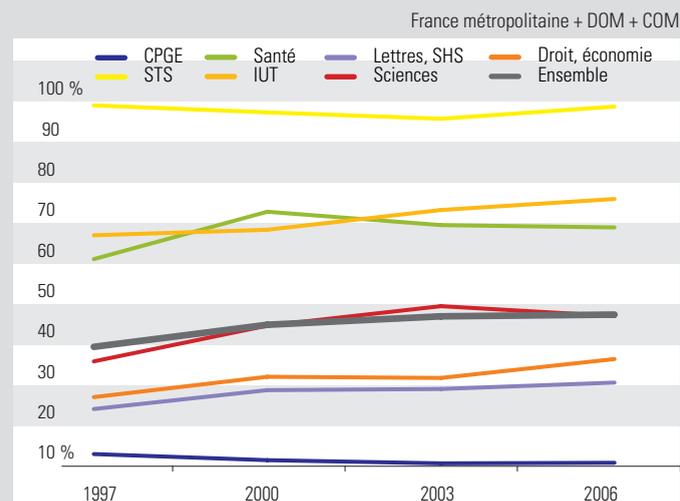
04 Enseignement et relations sociales, part d'étudiants satisfaits (en %)

France métropolitaine + DOM + COM

	1997	2006
Disponibilité des enseignants	32,1	37,8
Organisation et surveillance des examens	29,9	32,9
Entraide au sein de la population étudiante	26,3	29,4
Utilité, cohérence des enseignements	25,8	28,4
Aménagement de l'emploi du temps, organisation des cours	23,4	24,9
Disponibilité des personnels administratifs	15,6	18,7
Information sur la vie de l'établissement, le calendrier	15,0	17,3
Information sur l'orientation et les débouchés	9,9	11,5

Source : OVE, enquêtes Conditions de vie.

05 Évolution de la proportion de stagiaires l'année précédant l'enquête



Lecture : dans l'enquête Conditions de vie, les questions relatives aux stages portent sur l'année précédente. On lira : 19,5 % des étudiants inscrits en lettres, sciences humaines et sociales en 1997 déclarent avoir effectué au moins un stage lors de l'année universitaire 1995-1996.

Source : OVE, enquêtes Conditions de vie.

En 2007, la formation continue dans l'enseignement supérieur a accueilli 450 000 stagiaires, délivré 70 000 diplômes dont 40 000 diplômes nationaux et réalisé un chiffre d'affaires de 323 millions d'euros. Au nombre de 4 000 en 2008, les validations des acquis de l'expérience sont en plein essor.

En 2007, la formation continue dans l'enseignement supérieur accroît son activité de 1,5 % pour le chiffre d'affaires (CA) et de 4 % pour le nombre des stagiaires, par rapport à 2006 (*tableau 01*) ; malgré cela elle garde une place modeste au sein de la formation professionnelle (6 % du CA total). Les fonds privés (entreprises ou particuliers) représentent 60 % des ressources des établissements, tous types confondus et leur part atteint même 66 % dans les universités, alors que les fonds publics se maintiennent à 32 % (*tableau 02*).

Les formations proposées par les grands établissements, les écoles d'ingénieurs et le CNAM progressent en chiffre d'affaires comme en nombre de stagiaires. Les universités quant à elles connaissent une contraction d'activité avec une baisse d'environ 1 % du CA malgré une hausse de 3 % des stagiaires. La durée moyenne des formations universitaires perd quatre heures entre 2006 et 2007 pour atteindre 120 heures.

Les IUT représentent environ un sixième de la formation continue des universités (15 % du CA, 18 % des heures-stagiaires). La durée moyenne des formations en IUT est plus importante que dans les autres organismes de formation. En 2007, sur 347 000 stagiaires en universités, la part des salariés stagiaires inscrits à divers titres (plan de formation, contrat de professionnalisation ou congé individuel de formation) gagne trois points par rapport à 2006 et atteint 34 % en 2007 (*graphique 03*), leur nombre passant de 106 000 à 116 000. Les stagiaires inscrits à leur initiative (particuliers) diminuent en proportion identique, leur nombre passant de 172 000 en 2006 à 166 000, mais restent majoritaires (48 %) ; la moitié d'entre eux sont membres des universités inter-régionales. Dans le même temps, la part des demandeurs d'emploi reste stable, soit environ 10 % des stagiaires avec un total de 32 000 stagiaires pour un volume de plus de 9,8 millions d'heures stagiaires (23 %). Au total en 2007, les 198 000 individuels payants (y compris les demandeurs d'em-

ploi) et « autres » (professions artisanales et libérales) représentent 58 % des stagiaires et 45 % des heures-stagiaires (19 millions).

En 2007, 25 % de l'ensemble des stagiaires à l'université ont préparé un diplôme ou un titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et 20 % un diplôme d'université alors que les stages courts qualifiants attirent toujours davantage de stagiaires, leur part atteignant 30 % des inscrits. La fréquentation des formations à caractère culturel reste stable avec 25 % des inscrits.

Le nombre des diplômes délivrés dans le cadre de la formation continue universitaire a fortement augmenté en 2007, particulièrement les diplômes d'université. Sur les 57 000 diplômes délivrés, plus de la moitié sont des diplômes nationaux (31 000) ; 40 % de ces diplômes nationaux sont de niveau II (Licences et maîtrises), près d'un tiers de niveau I (Master), 20 % de niveau IV, principalement le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) et 11 % de niveau III, essentiellement des diplômes universitaires de technologie (DUT) préparés dans les IUT (*tableau 04*). En 2007, la part des diplômes délivrés par les universités en formation continue sur l'ensemble des diplômes s'établit à 8,3 % contre 6,9 % en 2006.

La validation des acquis de l'expérience constitue un autre moyen d'acquérir un diplôme en faisant valoir son expérience professionnelle. Depuis 2002, ce dispositif se développe dans l'enseignement supérieur (universités et CNAM) en plus de la validation des acquis professionnels (décret de 1985) qui permet d'accéder à une formation par une dispense du titre normalement requis pour s'y inscrire. En 2008, environ 4 081 validations ont été délivrées pour obtenir tout ou partie d'un diplôme dont 2 016 diplômes complets.

Stagiaire : la notion de stagiaire correspond à une inscription et non pas à une personne physique. Une personne physique peut être inscrite à plusieurs formations et compter comme autant de stagiaires.

Heures-stagiaires : unité de mesure, nombre de stagiaires multiplié par la durée en heures des formations..

Sources : MEN-MESR-DEPP.
Champ : France entière, tous les établissements sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont la mission est de faire de l'enseignement supérieur. Ces établissements sont : les universités, les 3 INP, les deux centres interuniversitaires de formation continue (CUEFA de Grenoble et CUCES de Nancy), les quatre universités de technologie, l'INALCO, l'IEP de PARIS, sept IEP et un IAE ainsi que 16 écoles d'ingénieurs rattachées. Les Écoles normales supérieures et quelques grands établissements, les écoles et instituts extérieurs aux universités, entrent également dans le champ de l'enquête.

Dans la catégorie « EPSCP et EPA autonomes » deux établissements sur 26 n'ont pas répondu : leurs données sont celles de 2006.

01 Données globales sur la formation continue dans l'enseignement supérieur 2005-2007

France entière

	2005*			2006			2007		
	CA** en millions d'€	Stagiaires	Heures-stag. en millions	CA en millions d'€	Stagiaires	Heures-stag. en millions	CA en millions d'€	Stagiaires	Heures-stag. en millions
Universités, UT, INP et composantes*	196	322 278	41	206	337 060	42	203	347 212	42
Grands établ. et écoles d'ing. publiques sous tutelle MESR	17	10 943	1	18	11 898	2	21	12 861	2
Total	213	333 221	42	225	348 958	43	224	360 073	44
CNAM et centres régionaux associés (ARCNAM)	103	91 335	17	93	85 906	14	99	93 884	14
Ensemble	317	424 556	59	318	434 864	57	323	453 957	57

* Attention en 2005 les 3 universités de technologie étaient comptabilisées avec les écoles d'ingénieurs et non avec les universités. ** CA : Chiffre d'affaires.

Source : MEN-MESR-DEPP.

02 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2007 (en %)

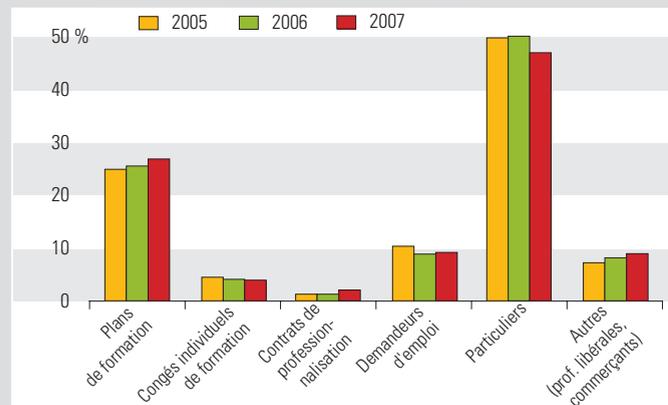
France entière

Type d'établissement	Universités, INP et UT		Autres EPSCP et EPA		CNAM		Ensemble avec CNAM	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
	Entreprises	25	26	31	29	24	23	25
OPCA	13	14	8	7	3	4	10	10
Sous-total entreprises et OPCA	38	40	39	37	27	27	35	36
Particuliers et stagiaires	26	26	14	13	27	25	26	25
Sous-total fonds privés	64	66	52	49	54	52	61	60
Pouv. publics (formation de leurs agents)	5	6	17	13		1	5	5
Pouv. publics (form. de publics spécifiques)	21	21	8	15	36	38	24	25
<i>dont Régions</i>	16	15	4	2	29	26	19	18
autres ressources publiques	2	2	1	1	2	3	2	2
Sous-total fonds publics	29	28	26	30	38	41	32	32
Autres organismes de formation	2	3	16	13	2	1	3	3
Autres ressources (dont VAE)	5	4	5	7	5	6	5	5
Total des ressources	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : MEN-MESR-DEPP.

03 Types de publics dans les universités, UT, INP et composantes (en %)

France entière



Source : MEN-MESR-DEPP.

04 Diplômes nationaux délivrés en formation continue par types d'établissements

France entière

	Universités (IUT inclus), UT et INP		Gds Étab. et Écoles d'Ing. publiques		CNAM	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
	Capacité en droit	281	130			
DAEU A	4 660	4 216				
DAEU B	842	952				
Total niveau IV *	5 783	5 298				
DPC, DPCE, DPCT (CNAM)					815	1 021
DEUG-DEUG IUP-DEUST	944	610				
DUT + Post DUT-DNTS	2 457	2 640			25	36
Titres RNCP Niv III	131	172	13	5	337	224
Diplôme param. niv III		121				
Total niveau III *	3 532	3 543	13	5	1 177	1 281
DEST, DSC-DSG, DESA (CNAM)					3 488	4 886
Licences	3 340	3 369	3	7	4	87
Licences pro.	5 046	6 608			271	490
Maîtrise	1 310	1 997			187	123
DESCF	34	53				
Titres RNCP Niv II	459	210	7	10	1 607	1 653
Total niveau II *	10 189	12 237	10	17	5 557	7 239
diplômes C du CNAM					587	680
DESS	683	188				
Master 2	7 386	8 751	122	205	515	384
DEA-DRT- Doctorat-HDR	75	131			32	35
Ingénieur	359	284	215	213	33	93
Capacité médecine	223	522				
Titres RNCP Niv I	58	19			154	213
Total niveau I *	8 784	9 895	337	418	1 321	1 405
Ens. des diplômes	28 288	30 973	360	440	8 055	9 925

* voir nomenclature des niveaux et table des sigles en Annexe.

Source : MEN-MESR-DEPP.